

Elections européennes 2024

Les candidats à l'élection du Parlement européen du 9 juin 2024 répondent au questionnaire de l'UNAF



Liste Valérie Hayer

besoindeurope.fr

Engagement n° 1 : les pesticides

Oui, nous avons toujours soutenu le règlement sur l'utilisation durable des pesticides, qui malheureusement a été entravé par la droite et l'extrême droite au Parlement européen. Si nous voulons assurer une concurrence équitable aux agriculteurs français en Europe, nous devons porter ce combat au niveau européen. Nous continuerons donc de porter l'extension à tous les États membres de l'objectif de réduction de 50 % des pesticides d'ici 2030, objectif réaffirmé au niveau français dans la révision de la stratégie Ecophyto, ainsi que l'accélération de la mise sur le marché des nouveaux produits utilisant des mécanismes naturels (biocontrôle) et les nouvelles techniques génomiques, car ils nous permettront de réduire notre utilisation et notre dépendance aux pesticides chimiques.

Engagement n° 2 : le frelon asiatique

La prolifération du frelon asiatique constitue une véritable menace pour l'activité apicole, la biodiversité, la production agricole, la souveraineté alimentaire, voire la santé humaine. Il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique qui nécessite une action coordonnée aux niveaux national et européen. Si plusieurs dispositions ont d'ores et déjà été adoptées aux niveaux national et communautaire (neuf pays européens seraient actuellement infestés par le frelon asiatique à des degrés divers), il sera essentiel de mettre en place une stratégie concertée et coordonnée aux niveaux local, national et européen pour mettre en œuvre des mesures efficaces de prévention, de surveillance et de lutte (campagnes d'information, diffusion de mesures de prévention et de bonnes pratiques d'éradication à destination des particuliers, des professionnels et des collectivités, financements dédiés, etc.). Les études actuellement diligentées par le ministère de l'Agriculture afin d'évaluer des méthodes de lutte contre les frelons asiatiques, ainsi que la proposition de loi visant à endiguer sa prolifération et à préserver la filière apicole en cours d'examen au Sénat, permettront d'alimenter nos travaux pour lutter plus efficacement contre ce fléau.

Engagement n° 3 : le varroa

Oui, nous soutiendrons toutes les mesures nécessaires à la lutte contre le varroa, y compris un plan de recherche coordonné au plan européen.

Engagement n° 4 : la PAC

Au cours de ce mandat européen, nous avons posé les premiers jalons d'une Politique agricole commune qui rémunère mieux ceux qui font plus pour le climat et l'environnement : ce sont les Eco-régimes qui, pour la première fois, connectent performance environnementale et paiements de la PAC. Bien sûr, il faut désormais renforcer cette approche dans la PAC, mais aussi construire les outils qui nous permettront d'en faire beaucoup plus pour la transition agro-écologique, comme un marché du carbone

obligatoire pour l'industrie agro-alimentaire afin de partager la charge de la transition vers l'agro-écologie sur toute la chaîne de valeur et pas uniquement sur les agriculteurs, ce qui est parfois injuste.

Engagement n° 5 : les haies

Nous continuerons à soutenir les plans de réintroduction de haies et de plantations d'essences plus adaptées au changement climatique. C'est pour cela que le Gouvernement a fermement défendu la loi sur la restauration de la nature, contre les attaques mensongères de la droite et de l'extrême droite, de manière à encourager le déploiement des haies et des paysages agricoles utiles pour la biodiversité et les rendements dans tous les pays européens.

Engagement n° 6 : les miels importés

Le miel est l'un des produits les plus fraudés d'Europe avec près d'un pot de miel sur deux suspecté d'être coupé avec de l'eau sucrée, notamment en provenance de Chine ou de Turquie. Par conséquent, nous avons mis en place sous ce mandat un étiquetage obligatoire de l'origine du miel pour que les pots puissent être mis sur le marché européen. L'absence d'information sur l'origine du miel ne serait donc pas conforme avec le droit européen. C'est une règle simple et très efficace pour empêcher les fraudeurs d'entrer sur le marché et protéger ainsi nos producteurs européens. D'ici 4 ans, un contrôle de l'authenticité du miel sera même obligatoire pour détecter directement l'absence de pollen dans le miel et donc les cas de fraude à l'eau sucrée qui pourraient encore passer entre les mailles du filet. Nous proposons également la création d'une force de contrôle douanière pour renforcer les contrôles des produits importés en Europe, et lutter plus efficacement contre les fraudes et la concurrence déloyale.

Engagement n° 7 : les miels d'assemblages

Nous proposons la création d'un laboratoire d'analyse européen pour assurer des contrôles de conformité et de qualité du miel importé, défendre nos standards comme les intérêts de nos apiculteurs. Nous proposerons également la création d'une force de contrôle douanière pour avoir les moyens humains et techniques de nos ambitions.

Engagement n° 8 : le budget UE pour l'apiculture

Nous sommes en faveur d'un soutien fort à l'apiculture européenne, et surtout à la mise en œuvre de paiements de la PAC alignés avec les intérêts de ce secteur. C'est pourquoi les Eco-régimes doivent être renforcés et améliorés, par exemple pour assurer le déploiement des infrastructures de paysage partout en Europe, et notamment des haies, mais aussi pour réduire l'utilisation des pesticides dangereux pour les pollinisateurs.